

Jamendo fête son millième album de « musique libre »

Le site de musique gratuite gagne en notoriété et revendique désormais 240 000 téléchargements par mois.

Arnaud Devillard , 01net., le 04/05/2006 à 18h20

Cotillons, étoiles et chapeaux pointus : l'iconographie classique de la fête habille le nom « Jamendo » sur la page d'accueil du site du même nom, consacré au téléchargement de musique gratuite et en libre diffusion. La raison de cet enthousiasme ? Jamendo.com annonce le cap franchi des mille albums disponibles sous licence « Creative Commons ». C'est-à-dire permettant aux internautes de copier, graver, échanger, parfois remixer (avec autorisation de l'auteur) les morceaux, sans limite et tout à fait légalement. Le site ne comptait aucun titre à son lancement en janvier 2005 et recensait 200 albums en août de la même année.

16 000 internautes inscrits

Derrière ce chiffre de 1000 disques, on trouve 9 270 titres, 1752 artistes qui ont opté pour ce type de fonctionnement, 16 000 internautes enregistrés et près de 240 000 téléchargements d'albums complets tous les mois.

Jusqu'au début de l'année, pourtant, les téléchargements sur Jamendo suivaient un « petit rythme », de l'aveu des responsables du site. C'est un reportage consacré à Jamendo.com diffusé pendant le journal de 20 heures de TF1, fin janvier, qui a donné une brusque visibilité au site, avec un coup d'accélérateur en terme de visites et de propositions d'artistes.

L'équipe de Jamendo continue néanmoins à prospecter, en visitant des sites Internet d'artistes indépendants, sans label, pour les inviter à rejoindre la famille des « Creative Commons ».